



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission plénière

Convocation¹

Vendredi 4 mai 2012 - 9 h 00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

Auditions dans le domaine de la culture en région bruxelloise

59 (2011-2012) n° 1

- Présentation par Mme Caroline Désir, rapporteuse.
- Débat.

**Composition de la commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles**

Présidente: Mme Julie de Groote

Vice-présidents : MM. Eric Tomas, Rudi Vervoort

Membres effectifs :

PS : Mme Anne-Sylvie Mouzon, MM. Eric Tomas, Rudi Vervoort
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mme Anne Herscovici, M. Vincent Lurquin
MR : M. Philippe Pivin, Mme Françoise Schepmans
cdH : Mme Julie de Groote, M. Joël Riguelle
FDF : MM. Emmanuel De Bock, Serge de Patoul

Membres suppléants :

PS : MM. Philippe Close, Alain Hutchinson, Mohamed Ouriaghli, Mme Olivia P'tito
Ecolo: Mme Dominique Braeckman, M. Jacques Morel, Mme Barbara Trachte, M. Vincent Vanhalewyn
MR : MM. Olivier de Clippele, Willem Draps, Mme Viviane Teitelbaum
cdH : MM. Ahmed El Khannouss, Hamza Fassi-Fihri, Bertin Mampaka Mankamba
FDF : MM. Michel Colson, Didier Gosuin, Mme Caroline Persoons

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

**Composition de la commission de l'Enseignement, de la Formation,
de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire**

Président : M. Vincent Lurquin
Vice-présidentes : Mmes Isabelle Molenberg, Viviane Teitelbaum

Membres effectifs :

PS : M. Mohamed Azzouzi, Mme Caroline Désir, M. Ahmed El Ktibi
Ecolo : MM. Vincent Lurquin, Ahmed Mouhssin, Arnaud Pinxteren
MR : Mmes Jacqueline Rousseaux, Viviane Teitelbaum
cdH : MM. Hamza Fassi-Fihri, Bertin Mampaka Mankamba
FDF : Mmes Gisèle Mandaila, Isabelle Molenberg

Membres suppléants :

PS : MM. Mohamed Azzouzi, Jamal Ikazban, Mme Olivia P'tito, M. Eric Tomas
Ecolo : M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, MM. Alain Maron, Vincent Vanhalewyn
MR : M. Vincent De Wolf, Mmes Marion Lemesre, Françoise Schepmans
cdH : Mme Danielle Caron, MM. Ahmed El Khannouss, Pierre Migisha
FDF : Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé

Composition de la commission des Affaires sociales

Présidente : Mme Fatoumata Sidibé
Vice-présidents : Mme Mahinur Ozdemir, M. Alain Maron

Membres effectifs :

PS : Mmes Michèle Carthé, Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban
Ecolo : Mme Dominique Braeckman, MM. Vincent Lurquin, Alain Maron
MR : Mme Marion Lemesre, M. Gaëtan Van Goidsenhoven
cdH : M. Pierre Migisha, Mme Mahinur Ozdemir
FDF : Mmes Gisèle Mandaila, Fatoumata Sidibé

Membres suppléants :

PS : MM. Mohammadi Chahid, Ahmed El Ktibi, Alain Hutchinson, Mme Anne-Sylvie Mouzon
Ecolo : M. Aziz Albishari, Mmes Anne Herscovici, Zakia Khattabi, M. Jacques Morel
MR : Mme Anne-Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin, Mme Jacqueline Rousseaux
cdH : MM. Hervé Doyen, Ahmed El Khannouss, Joël Riguelle
FDF : Mmes Cécile Jodogne, Isabelle Molenberg, Caroline Persoons

Composition de la commission de la Santé

Président : M. Bea Diallo
Vice-présidents : M. Jacques Morel, Mme Jacqueline Rousseaux

Membres effectifs :

PS : M. Bea Diallo, Mmes Catherine Moureaux, Olivia P'tito
Ecolo : Mmes Dominique Braeckman, Anne Herscovici, M. Jacques Morel
MR : M. Jacques Brotchi, Mme Jacqueline Rousseaux
cdH : MM. André du Bus de Warnaffe, Pierre Migisha
FDF : Mmes Béatrice Fraiteur et Martine Payfa

Membres suppléants :

PS : Mmes Sfia Bouarfa, Caroline Désir, MM. Jamal Ikazban, Mohamed Ouriaghli
Ecolo : Mmes Céline Delforge, Zakia Khattabi, MM. Vincent Lurquin, Vincent Vanhalewyn
MR : M. Willem Draps, Mme Anne Charlotte d'Ursel, M. Philippe Pivin
cdH : Mmes Danielle Caron, Julie de Groote, M. Joël Riguelle
FDF : M. Emmanuel De Bock, Mmes Gisèle Mandaila, Isabelle Molenberg

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: *"En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).